

PUERICULTRICE

SOLIDARITÉ
 COLLÈGES
 DÉPARTEMENT
 LOCAL
 INFRASTRUCTURES
 ET TRANSPORT
 ÉCONOMIE
 SPORT
 CULTURE
 TOURISME

<u>Direction concernée</u> : DIRECTION DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE	<u>Lieu d'affectation</u> :
<u>Service concerné</u> : Protection Maternelle et Infantile	Conseil Général de la Marne 2 bis rue de Jessaint 51038 – CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex
<u>Positionnement dans le service</u> : Sous l'autorité hiérarchique du Docteur Anne JACQUOT	
<p><u>Missions du Service / Rôle de l'Agent</u> :</p> <p style="text-align: center;">Pôle renfort (remplacements, surcroît d'activité) (Intervention sur l'ensemble du territoire de la Marne, hors agglomération Rémoise)</p> <p>Les missions de la puéricultrice de PMI s'inscrivent dans le cadre de la mission de protection et promotion de la santé, de la famille et de l'enfance (enfants de 0 à 6 ans) telle qu'elle est définie dans le code de la santé publique, du code de l'action sociale et des familles et du décret relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmiers du 11 février 2002.</p> <p><u>Elle intervient sur un secteur géographique pour</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener des actions de promotion, de prévention et d'éducation à la santé de l'enfant dans sa famille et dans ses lieux de vie, en concertation avec tous les services médicaux et médico-sociaux, ▪ Effectuer un soutien à la parentalité ▪ Evaluer les besoins individuels et collectifs sur son secteur et contribuer à l'élaboration de projets individuels ou collectifs en faveur de l'enfance et de la famille, ▪ Participer à la prévention des handicaps : dépistage précoce, information des familles, accompagnement des enfants et de leur famille, ▪ Participer à la mission aide sociale à l'enfance : prévention de la maltraitance, évaluation et accompagnement ▪ Participer à l'agrément, à l'accompagnement et au suivi des assistantes maternelles. <p>Dans le respect du secret professionnel et de la Charte éthique du département, elle inscrit ses activités en lien avec les autres missions du Conseil général et participe à la mise en œuvre des politiques départementales de santé, au sein d'un partenariat qui peut être local et départemental (hôpitaux, médecins libéraux, service de psychiatrie infantile et/ou adulte, personnels para-médicaux, structures d'accueil de la petite enfance, Education nationale, justice, administrations, associations,...)</p>	
CADRE D'EMPLOIS / STATUT	
<p><u>Catégorie (A, B, C)</u> : A <u>Filière</u> : Médico-sociale <u>Grade</u> : Puéricultrice ou infirmière (expérience de la petite enfance souhaitée)</p>	
DETAILS DES ACTIVITES PRINCIPALES	
<p><u>Prévention primaire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ en lien avec la sage-femme de PMI, elle peut rencontrer les futures mères à domicile ou en établissements d'accouchement pour préparer l'arrivée de l'enfant, ▪ elle peut effectuer des visites de nouveau-nés en établissements d'accouchement, ▪ elle propose des visites post-natales à domicile, 	

DETAILS DES ACTIVITES PRINCIPALES

- elle suggère un accompagnement à domicile, à la C.S.D ou dans les différents lieux de vie de l'enfant,
- elle organise et participe aux consultations de Jeunes Enfants: bilan médical mais aussi lieu d'écoute et d'éducation à la santé,
- elle organise et participe aux bilans de santé ou dépistages (lorsqu'elle est seule), réalisés auprès des enfants scolarisés en écoles maternelles moyenne section,
- selon les besoins du secteur, elle organise, met en place et anime des groupes parents/enfants et propose des actions d'éducation à la santé.

Prévention secondaire :

- dans le cadre de la prévention de la maltraitance, elle participe à la prise en charge des enfants dans leur famille. Suite à une information préoccupante, elle participe à l'évaluation de la situation familiale, propose des moyens d'aide,

Agrément des assistantes maternelles :

- elle participe à l'agrément et au suivi des assistantes maternelles et, dans ce cadre, à des actions collectives d'accompagnement.

PROFIL DU POSTE

Les savoirs : D.E. de puéricultrice ou d'infirmière (expérience de la petite enfance souhaitée)

Les savoirs-faire et les comportements professionnels :

- sens de la relation : capacité d'écoute, d'ouverture aux autres et de dialogue,
- capacité d'observation et d'analyse objective des situations,
- sens organisationnel : être capable de fixer des objectifs de travail, d'élaborer un projet, de mettre en œuvre les moyens adaptés,
- capacité au travail en équipe, en interne et avec les partenaires extérieurs,
- maîtriser la technique de l'entretien en face à face,
- capacité d'évolution : être capable de réflexion sur ses pratiques professionnelles,
- bon niveau rédactionnel : être capable de rédiger des rapports, des notes de synthèse.

☛ *Curriculum vitae et lettre de motivation à adresser au :*

Conseil Général de la Marne
 Direction des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques
 Service des Recrutements et de la Gestion des Effectifs
 2 bis rue de Jessaint
51038 – CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex

OU

recrutement@cg51.fr

☛ *Si vous êtes titulaire de la Fonction Publique, veuillez nous adresser votre dernier arrêté de situation.*

☛ *Retrouvez toutes nos offres sur : www.cg51.fr*